

## La validation des acquis et de l'expérience (VAE)

### Nous contacter

#### Direction de la formation professionnelle continue (DFPC)

Bâtiment B25 bis - 4 bis rue Marcel Doré

TSA 91110 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France

Tel : (33) (0)5 49 45 44 60

Accueil physique et téléphonique :

- le lundi après-midi : **de 13h30 à 17h00**
- du mardi au jeudi : **de 9h00 à 12h15** et **de 13h30 à 17h00**
- le vendredi : **de 9h00 à 12h15** et **de 13h30 à 16h00**

Nous contacter :



<https://www.univ-poitiers.fr/formation-professionnelle-continue>



## Présentation

La **validation des acquis de l'expérience** (VAE) est un droit individuel qui vous permet de faire reconnaître officiellement les compétences acquises tout au long de votre parcours professionnel.

Grâce à votre expérience, vous pouvez obtenir la même certification qu'un cursus de formation, un véritable atout pour votre évolution professionnelle !

La démarche repose sur la constitution d'un dossier mettant en valeur vos compétences en lien avec le diplôme visé, suivie d'une soutenance orale devant un jury.

## Pour qui ?

La VAE s'adresse à tous, quel que soit votre statut (salarié, indépendant, fonctionnaire, demandeur d'emploi, bénévole, retraité...), sans limite d'âge, sans prérequis de diplôme.

Seule condition : justifier d'une expérience significative en lien avec le diplôme visé.

## Quelles formations ?

Toutes les formations de l'Université de Poitiers disposant **d'une fiche RNCP**.



## Quel financement ?

Selon votre situation (salarié du privé ou de la fonction publique, demandeur d'emploi, indépendant, entrepreneur...), plusieurs dispositifs peuvent financer votre VAE :

- CPF (Compte Personnel de Formation)
- Plan de développement des compétences de l'employeur
- Financement par les OPCO
- Prise en charge par France Travail ou les Régions
- Autofinancement
- Autres dispositifs spécifiques

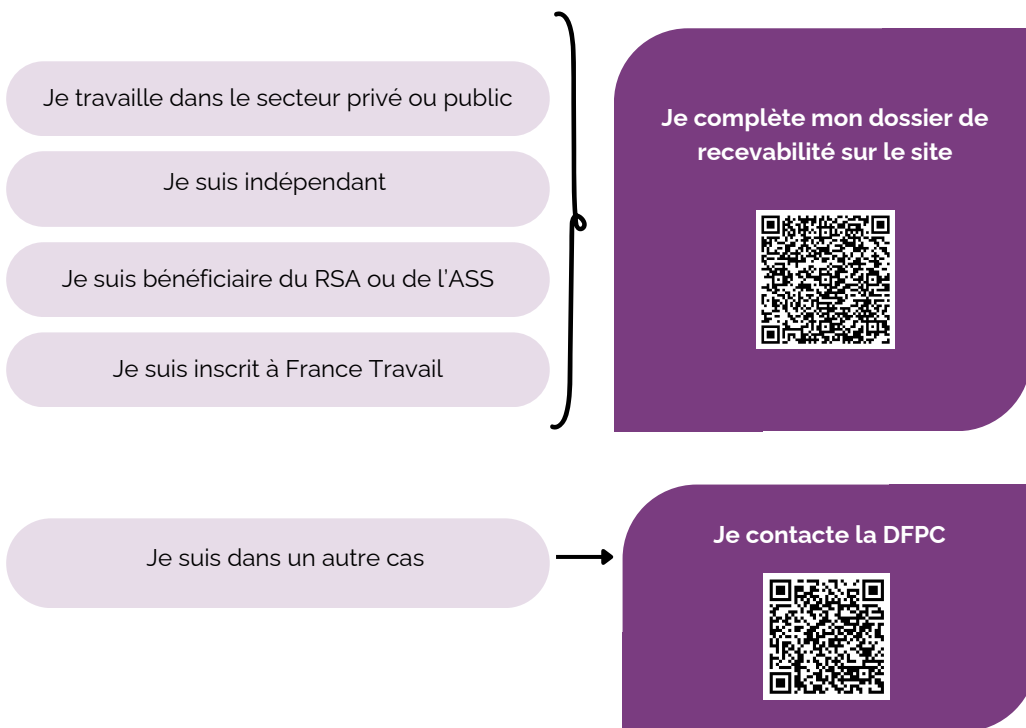
Renseignez-vous auprès de votre employeur ou des organismes concernés pour connaître vos droits.

## Quels coûts ?

	VAE avec accompagnement personnalisé de la DFPC 2026-2027	VAE en candidat libre 2026-2027	Droits universitaires à régler à la scolarité 2025-2026*
<b>DEUST, BUT, Licence, Licence Pro</b>	2300 €	1700 €	178 €
<b>Master</b>	2300 €	1900 €	254 €
<b>Diplôme Ingénieur</b>	4497€	4497€	628 €
<b>Doctorat</b>	3500€	3500€	391 €

*\*Le montant des droits universitaires 2026-2027 doit faire l'objet d'un vote par les instances nationales.*

## Ma situation



## Mes démarches

### La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

	Scolarité <i>Inscription en formation</i>	DFPC <i>Accompagnement au financement Suivi personnalisé VAE</i>
Je me renseigne		X
Je dépose ma demande de recevabilité VAE (2 sessions dans l'année)		X
Ma demande est étudiée	X	X
Je recherche un financement		X
Je contractualise et règle le coût de ma VAE selon le échéancier		X
Je choisis d'être accompagné ou en candidat libre		X <i>(démarrage des accompagnements tout au long de l'année)</i>
Je réalise mon inscription administrative	X	
Je présente mon dossier devant un jury (3 sessions dans l'année)	X	

Pour tout renseignement complémentaire, je contacte la DFPC.

#### CONTACT

#### DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Bâtiment B25 bis  
4 bis rue Marcel Doré  
TSA 91110  
86073 POITIERS Cedex 9

(33) (0)5 49 45 44 60

